



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

28 mars 2019

Évolutions monétaires dans la zone euro : février 2019

- Le taux de croissance annuel de l'[agrégat large M3](#) est ressorti en hausse à 4,3% en février 2019, après 3,8% en janvier
- Le taux de croissance annuel de l'[agrégat étroit M1](#), qui inclut les billets et pièces en circulation et les dépôts à vue, a augmenté, passant de 6,2% en janvier à 6,6% en février
- Le taux de croissance annuel des [prêts aux ménages, en données corrigées](#), s'est établi à 3,3% en février, après 3,2% en janvier
- Le taux de croissance annuel des [prêts aux sociétés non financières, en données corrigées](#), a augmenté, pour s'inscrire à 3,7% en février, après 3,4% en janvier

Composantes de l'agrégat monétaire large M3

Le taux de croissance annuel de l'agrégat large M3 est ressorti en hausse à 4,3% en février 2019, après 3,8 % en janvier, s'établissant en moyenne à 4,1% au cours de la période de trois mois s'achevant en février. Les [composantes de M3](#) ont présenté les évolutions suivantes. Le taux de croissance annuel de l'agrégat étroit M1, qui inclut les billets et pièces en circulation et les dépôts à vue, a augmenté, passant de 6,2% en janvier à 6,6% en février. Celui des dépôts à court terme autres que les dépôts à vue (M2 – M1) est ressorti à – 0,2 % en février, après – 0,8 % en janvier. Le rythme de croissance annuel des instruments négociables (M3 – M2) s'est établi à – 0,4 % en février, après – 0,1 % en janvier.

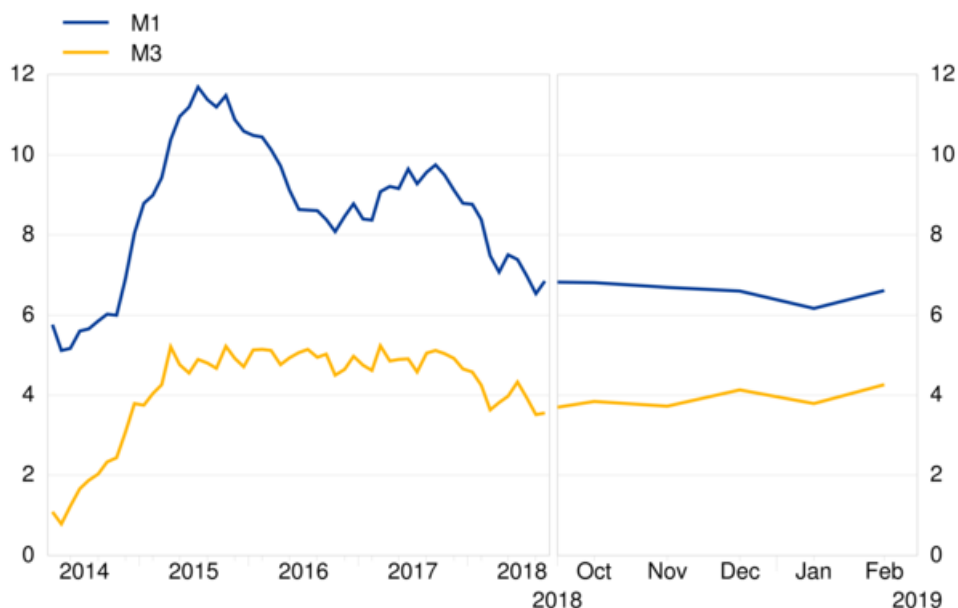
Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Graphique 1 Agrégats monétaires

(taux de croissance annuels)



[Consulter les données relatives aux agrégats monétaires](#)

S'agissant des [contributions des composantes à la croissance annuelle de M3](#), l'agrégat étroit M1 a contribué pour 4,3 points de pourcentage (après 4,0 points de pourcentage en janvier), les dépôts à court terme autres que les dépôts à vue ($M2 - M1$) pour -0,1 point de pourcentage (après -0,2 point de pourcentage) et les instruments négociables ($M3 - M2$) pour 0,0 point de pourcentage (comme le mois précédent).

Du point de vue des secteurs détenteurs de [dépôts inclus dans M3](#), le taux de croissance annuel des dépôts des ménages est ressorti en hausse à 5,6 % en février, après 5,3 % en janvier, tandis que celui des dépôts des sociétés non financières est passé de 2,5 % en janvier à 4,3 % en février. Enfin, le taux de croissance annuel des dépôts des institutions financières non monétaires (à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension) s'est établi à -3,6 % en février, après -1,7 % en janvier.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

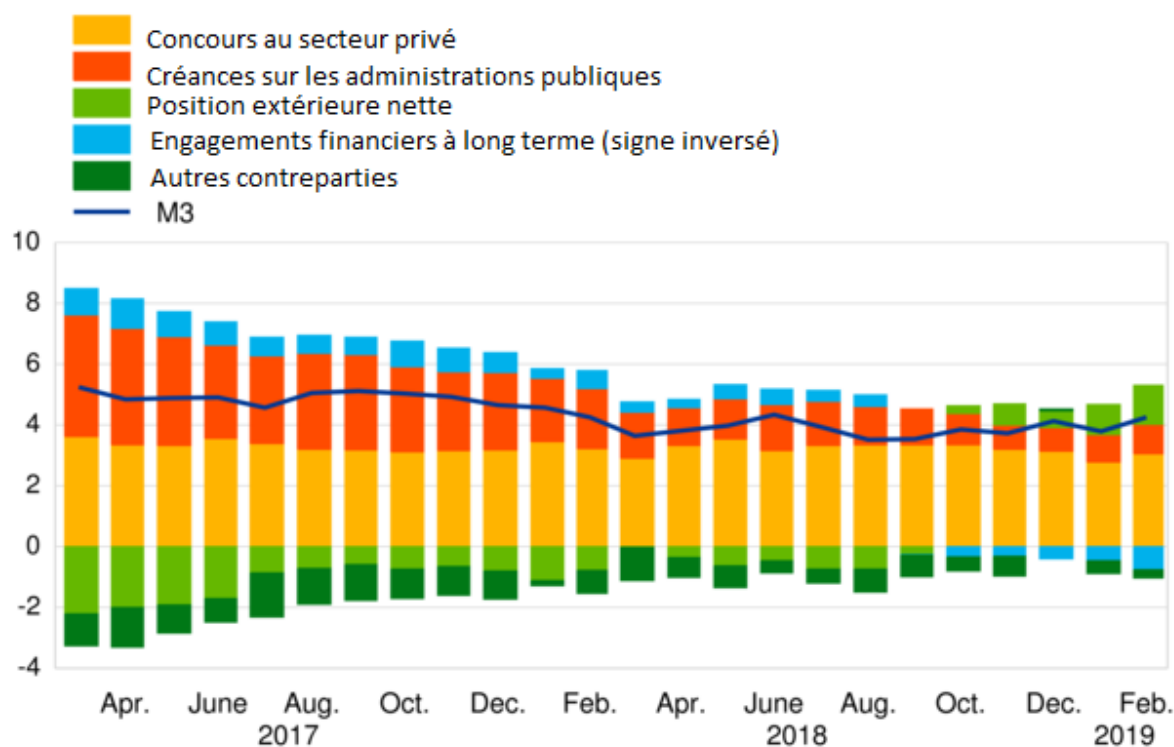
Contreparties de l'agrégat monétaire large M3

Traduisant les évolutions des postes du bilan consolidé des institutions financières monétaires (IFM) autres que M3 ([contreparties de M3](#)), le taux de croissance annuel de M3 en février 2019 peut être décomposé de la façon suivante : les concours au secteur privé ont contribué pour 3,1 points de pourcentage (contre 2,8 points de pourcentage en janvier), la position extérieure nette pour 1,3 point de pourcentage (contre 1,0 point de pourcentage), les créances sur les administrations publiques pour 1,0 point de pourcentage (après 0,9 point de pourcentage), les engagements financiers à long terme pour – 0,8 point de pourcentage (après – 0,5 point de pourcentage) et les autres contreparties de M3 pour – 0,3 point de pourcentage (contre – 0,4 point de pourcentage).

Graphique 2

Contributions des contreparties de M3 au taux de croissance annuel de M3

(en points de pourcentage)



[Consulter les données relatives aux contributions des contreparties de M3 au taux de croissance annuel de M3](#)

Créances sur les résidents de la zone euro

S'agissant de la dynamique du crédit, le taux de croissance annuel des [financements totaux accordés aux résidents de la zone euro](#) s'est établi à 2,7 % en février 2019, contre 2,5 % le mois précédent. Celui des [créances sur les administrations publiques](#) s'est établi à 2,5 % en février, après 2,4 % en janvier, tandis que celui des [concours au secteur privé](#) s'est inscrit à 2,8 % en février, après 2,5 % en janvier.

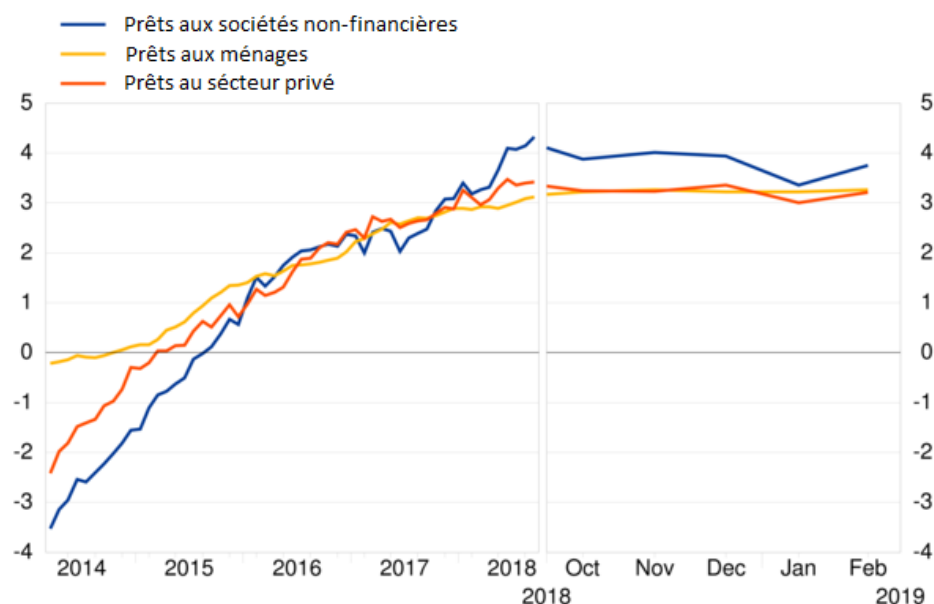
Le taux de croissance annuel des [prêts au secteur privé](#) (en données corrigées des cessions de prêts, de la titrisation et du cash pooling notionnel) est ressorti à 3,2 % en février après 3,0 % en janvier.

S'agissant des secteurs emprunteurs, le taux de croissance annuel [prêts aux ménages, en données corrigées](#) s'est établi à 3,3 % en février, contre 3,2 % en janvier, et celui des [prêts aux sociétés non financières, en données corrigées](#), a augmenté, passant à 3,7 % en février, contre 3,4 % en janvier.

Graphique 3

Prêts au secteur privé en données corrigées

(taux de croissance annuels)



[Consulter les données relatives aux prêts au secteur privé en données corrigées](#)

Annexe

[Tableau : Annexe du communiqué de presse sur les évolutions monétaires dans la zone euro](#)

Notes :

- Dans le présent communiqué, les données sont corrigées des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois, sauf indication contraire.
- Le secteur privé fait référence aux non-IFM de la zone euro hors administrations publiques.
- Les liens hypertexte présents dans le corps du texte du communiqué et dans les tableaux en annexe renvoient à des données susceptibles de varier avec les nouvelles publications en raison des révisions. Les chiffres figurant dans les tableaux en annexe correspondent à une photographie des données au moment de la présente publication.